



DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
 Nombre de présents : 15
 Nombre de votants : 21
 Date de convocation : 07/12/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 14 décembre 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES, LAMOTHE (a procuration pour M. DUBOS), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour Mme DARGELOSSE), MM. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), BRUEY, GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme ULMANN), M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH (a procuration pour Mme COURROS).

Etaient excusés : M. DUBOS (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mme COURROS (a donné procuration à Mme DAUGREILH), M. DUCASSE, Mmes ULMANN (a donné procuration à Mme GARRIDO), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à Mme DEGOS), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme BRUGAT), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance G
 Délibération n°12**

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Budget principal – APCP- bilan fin d'année 2016

Par délibération du 10 aout 2016 E3 programme accessibilité APCP – AD'AP et par délibération du 5 avril 2016 B10 « entrées de ville », notre assemblée s'est engagée sur des travaux à mener sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient au terme de l'année 2016 de dresser un premier bilan.

S'agissant du programme APCP – AD'AP, des études ont été lancées pour des travaux à débiter sur 2017.

S'agissant du programme APCP – entrées de ville, la route de DAX est en voie d'achèvement.

Pour l'ensemble de ces opérations, un état joint au compte administratif de l'exercice 2016 détaillera les engagements et réalisations.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

.../...



LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES